

Extrait Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 janvier 2024

Objet :	ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION GROUPE ESSEC		
Date :	26 janvier 2024	Lieu :	Institut Catholique de Paris
Participants :	Emmanuel PETIT Michel BARONI Olivier CANTET Bruno DIDIER Dominique RESTINO (excusé)		
Assistaient :	Annick SCHWEBIG Vincenzo ESPOSITO VINZI Arthur GOURIO	Déborah PAWLIK Florence PESTIE Jean-Luc RENSON	
Paris, le	26 janvier 2024		
Rédacteur :	Déborah PAWLIK	Service :	Direction juridique, affaires publiques et institutionnelles

Les membres de l'Assemblée Générale du Groupe ESSEC se sont réunis à l'Institut Catholique de Paris. Le nombre de membres associés présents ou représentés à la réunion est de quatre sur cinq.

Emmanuel PETIT, Recteur de l'Institut Catholique de Paris, Président de l'Assemblée Générale, ouvre la séance à 16h00 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres. **Déborah PAWLIK** assure le secrétariat de séance.

----- extrait -----

ASSEMBLEE GENERALE PROJET DE RESOLUTIONS

----- extrait -----

COMPTES ANNUELS 2022/2023

Première résolution : approbation des comptes de l'Association Groupe ESSEC et des opérations de l'exercice clos le 31 août 2023

Conformément à l'article 5.3 des statuts, l'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire sur l'activité et la situation de l'association au cours de l'exercice clos le 31 août 2023 et sur les comptes dudit exercice, et après avoir entendu la lecture du rapport général par le commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes annuels de cet exercice se soldant par un résultat positif de 1 341 K€.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.
Elle donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance pour l'exécution de leurs mandats au cours dudit exercice.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Deuxième résolution : affectation des résultats des comptes sociaux de l'Association Groupe ESSEC

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, décide d'affecter l'excédent de l'exercice clos le 31 août 2023 d'un montant de 1 341 K€ au compte report à nouveau dont le montant négatif de 2 117 K€ sera ramené à un montant négatif de 776 K€.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Troisième résolution : approbation des comptes consolidés de l'Association Groupe ESSEC arrêtés au 31 août 2023

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire sur la gestion de l'Association Groupe ESSEC et entendu la lecture du rapport par le commissaire aux comptes, sur les comptes consolidés arrêtés au 31 août 2023, approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes consolidés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports qui font ressortir un excédent net de l'Association Groupe ESSEC de 4 085 K€.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Quatrième résolution : rapport spécial / conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, en approuve les termes ainsi que les opérations qui s'y rapportent.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

----- extrait -----

POUVOIRS

Septième résolution : pouvoir pour formalités

L'Assemblée Générale donne pouvoir au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes déclarations et formalités légales relatives aux résolutions qui précèdent.

Résolution adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

----- extrait -----

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance

Déborah PAWLIK



ASSOCIATION GROUPE ESSEC

*Association déclarée loi 1901
SIREN: 775 663 958
3, avenue Bernard Hirsch
CS50105 95021 Cergy-Pontoise Cedex*

COMPTES ANNUELS

2022-2023

Sommaire

<i>ASSOCIATION GROUPE ESSEC - RAPPORT DE GESTION 2022-2023</i>	3
I- Evolution prévisible.....	3
II- Evènements importants survenus depuis la clôture	3
III- Les prises de participation de l'exercice.....	3
IV- Activité et résultats	4
<i>ASSOCIATION GROUPE ESSEC - COMPTES ANNUELS 2022-2023</i>	6
SECTION 1 - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	6
I- Bilan de l'Association Groupe ESSEC 2022-2023 (en k€).....	6
II- Compte de résultat A.G.E. 2022-2023 (en k€)	8
SECTION 2 – ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX.....	9
I- Modèle Economique	9
II- Faits Marquants	9
III- Continuité d'exploitation	9
IV- Principes, règles et méthodes comptables	10
V- Notes sur le bilan	15
VI- Notes sur le compte de résultat.....	22
VII- Autres informations	24

I- Evolution prévisible

L'exercice 2023/2024 a été construit dans l'objectif de poursuivre sur la lignée des bons résultats des exercices précédents afin de conserver le sérieux budgétaire qui caractérise le Groupe ESSEC. Il laisse la part aux investissements pour la poursuite du développement du Groupe, tout en tenant compte de facteurs d'incertitudes qui appellent à la prudence. L'exercice intègre ainsi un volet ambitieux pour continuer à attirer les meilleurs professeur-chercheurs internationaux ainsi que d'excellents *professors of management practice*. Les investissements hors Campus 2023 se poursuivent également en lien avec le plan stratégique RISE qui va connaître son atterrissage sur l'exercice 23-24 après avoir été lancé en octobre 2020. Sur l'exercice à venir, le prochain plan stratégique à 4 ans sera co-construit avec l'ensemble des parties prenantes du Groupe et la communauté ESSEC, afin d'aboutir au lancement de la nouvelle stratégie à l'automne 2024. Celui-ci s'inscrira dans la lignée de RISE, afin de capitaliser sur les résultats obtenus au cours des 4 derniers exercices. Pour ce qui est des facteurs de prudence, l'exercice 23-24 inclut en particulier des provisions budgétaires pour palier à un éventuel résultat inférieur aux objectifs pour le recrutement d'étudiants en formation initiale, en particulier sur les Masters internationaux qui ont la particularité d'être contra cycliques (plus l'économie est dynamique, moins ils sont attractifs, et inversement).

II- Evénements importants survenus depuis la clôture

Néant.

III- Les prises de participation de l'exercice

L'exercice 22/23 a vu la création de la SAS ESSEC Ventures 2 (EV2) en commun avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Île-de-France, prenant ainsi la suite de la SAS ESSEC Ventures 1, arrivée à la fin de sa durée de vie, et reprenant l'ensemble de son portefeuille par le biais d'une fusion.

IV- Activité et résultats

1. Synthèse chiffrée

Le résultat net de l'Association Groupe ESSEC au 31/08/2023 est positif. L'excédent s'élève à 1.341k€ sur cet exercice.

Le résultat d'exploitation reste déficitaire de -862k€, contre -8 021k€ l'an passé.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 157M€ (136M€ en N-1) et sont donc en hausse significative de 13%.

Les **scolarités** sont en hausse de 8%, 79.479k€ en 2022-2023 pour 73.785k€ en N-1.

Les charges d'exploitation sont passées de 143.885k€ à 157.775k€. La part des frais de personnel (y compris les charges patronales) est stable et représente 45% des charges d'exploitation. Les achats et services

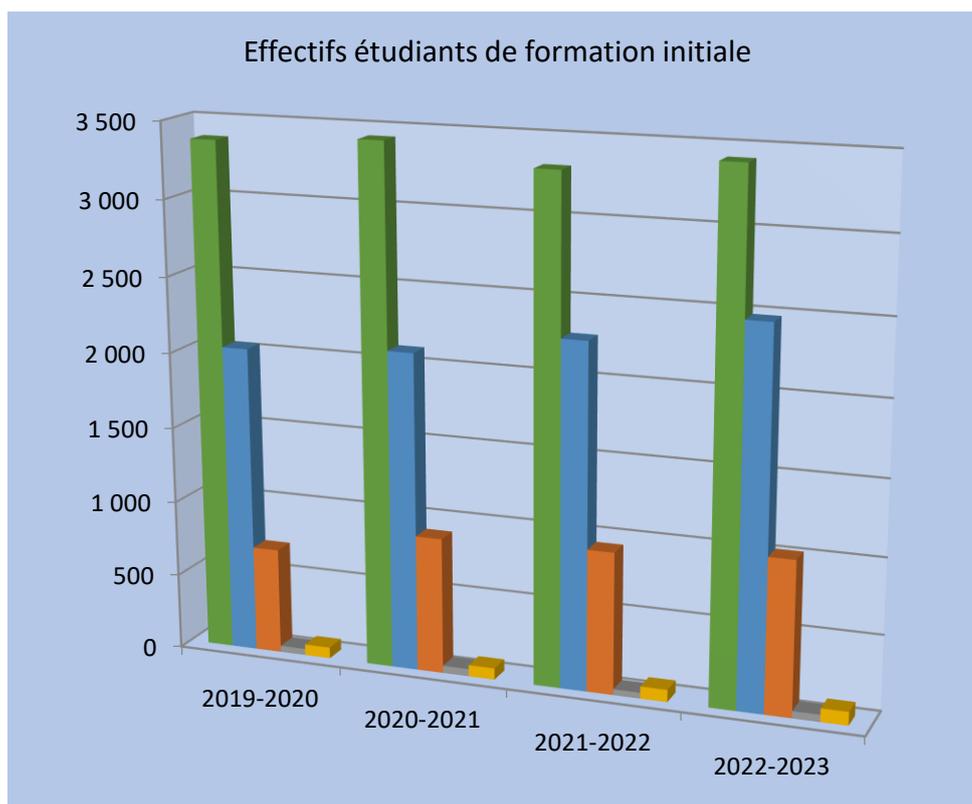
extérieurs, avec 67.094k€ constituent le second poste majeur et sont en augmentation cette année.

Le résultat financier passe de -191k€ à +718k€ qui s'explique par la remontée des taux et des placements des excédents de trésorerie.

Enfin, **le résultat exceptionnel** reste positif et s'élève à 583k€.

2. Programmes de formation initiale

EVOLUTION DES EFFECTIFS ETUDIANTS DE FORMATION INITIALE				
<i>y compris échanges, doubles diplômes...</i>	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
GRANDE ECOLE	3 375	3 430	3 311	3 417
BBA	2 037	2 104	2 274	2 479
MASTERS & MSCin	703	904	941	1 023
GLOBAL MBA (+ IMHI + MBA Luxe)	42	49	39	48
PROGRAMME DOCTORAL	73	76	81	90
TOTAL TOUS PROGRAMMES	6 230	6 563	6 646	7 057



3. La formation professionnelle continue

L'activité de l'Essec Executive Education a vu une augmentation de son chiffre d'affaires de 7 % cette année (21.749k€ vs 20.275k€ en 2021-2022).

4. Les alliances entre Business Schools

L'exercice 2022/23 n'a pas connu d'évolution significative dans le périmètre des alliances.

5. Les accréditations et visas

Sur le plan institutionnel, l'année 22-23 a été marquée par la préparation de la ré-accréditation EQUIS de l'école. Cette préparation a mobilisé plus d'une centaine de personnes au sein de l'établissement et au-delà lors des différentes phases de cette préparation : production du dossier d'auto-évaluation remis en juillet 2023, puis participation aux entretiens d'évaluation avec plusieurs Directeurs de business schools internationaux (Suède, Italie, Colombie) du 17 au 19 octobre 2023. L'issue de ce processus sera connue en décembre 2023 au plus tard. EQUIS est l'une des trois accréditations internationales de l'ESSEC avec AACSB et AMBA qui assoient le positionnement international de l'établissement et lui permettent notamment de se positionner dans les classements du FT. L'Ecole a été accréditée en 2003, puis ré-accréditée tous les 5 ans depuis.

Sur le plan des formations, l'obtention en 22-23 du Grade Licence pour le nouveau diplôme avec Centrale Supélec "BSc in AI, Data and Management Sciences (AIDAMS)" a permis d'accueillir dès la rentrée 23-24 une première promotion d'étudiants, permettant ainsi à l'ESSEC de proposer un cycle complet de formations à l'IA et au Management du Bachelor au PhD. Le Grade Master du "Global MBA" a été renouvelé pour une durée de 5 ans avec l'autorisation d'expérimenter un cycle en apprentissage dès 2024. L'ESSEC sera la première école en France à l'offrir à des étudiants de MBA généraliste. L'ESSEC a également consolidé ses positions en formation continue et en formation initiale avec plusieurs renouvellements auprès de France Compétence et de la Conférence des Grandes Ecoles permettant notamment d'offrir des solutions de financements aux étudiants et aux participants, dont l'accès à l'apprentissage ou aux contrats de professionnalisation.

ASSOCIATION GROUPE ESSEC - COMPTES ANNUELS 2022-2023

Les états financiers et les annexes sont présentés en kilo euro (k€).

SECTION 1 - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

I- Bilan de l'Association Groupe ESSEC 2022-2023 (en k€)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 416	1 072	344	258
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	11 746	9 631	2 114	2 014
Immobilisations incorporelles en cours	2 093		2 093	996
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 735		4 735	4 735
Agencements & Aménagements de Terrains	920	5	916	
Constructions	12 506	2 663	9 842	602
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 968	25 422	15 546	11 362
Immobilisations corporelles en cours	22 024		22 024	18 122
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	21 325	36	21 289	21 289
Autres titres immobilisés				
Prêts			0	0
Autres	20 566	88	20 478	29 375
Total I	138 299	38 917	99 382	88 753
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 813	1 677	10 136	9 757
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	16 296	2 269	14 027	11 182
Valeurs mobilières de placement	10 073	692	9 381	1 039
Instruments de trésorerie			0	0
Disponibilités	78 973		78 973	94 388
Charges constatées d'avance	2 594		2 594	2 014
Total II	119 749	4 638	115 111	118 380
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)			0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	258 048	43 556	214 493	207 133

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>	2 501	2 501
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
Autres	2 675	2 675
Report à nouveau	-2 117	4 566
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	1 341	-6 683
<i>Situation nette (sous total)</i>		
<i>Fonds propres consommables</i>		
Subventions d'investissement	41 160	41 878
Provisions réglementées		
Total I	45 561	44 938
FONDS REPORTES ET DEDIES		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>	3 730	3 842
Total II	3 730	3 842
PROVISIONS		
Provisions pour risques	6 168	5 004
Provisions pour charges	4 845	4 660
Total III	11 013	9 664
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 582	24 343
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 937	5 371
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
Dettes fiscales et sociales	13 092	14 479
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 796	902
Autres dettes	94 865	92 319
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	8 699	9 508
Total IV	152 972	146 922
Ecarts de conversion Passif (V)	1 217	1 768
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	214 493	207 133

II- Compte de résultat A.G.E. 2022-2023 (en k€)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	123 729	95 503
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	18 635	30 052
<i>Dons manuels</i>	1 023	1 292
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 273	5 732
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	4 727	2 931
Autres produits	1 524	354
Total I	156 912	135 864
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	0
Autres achats et charges externes	67 094	59 689
Impôts, taxes et versements assimilés	2 010	1 720
Salaires et traitements	48 621	46 154
Charges sociales	22 172	21 171
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 583	3 841
Dotations aux provisions	2 429	2 811
<i>Reports en fonds dédiés</i>	4 283	3 842
Autres charges	6 583	4 657
Total II	157 775	143 885
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-862	-8 021
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	25	24
Autres intérêts et produits assimilés	1 433	234
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	47	445
Différences positives de change	0	35
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	37	54
Total III	1 541	792
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	370	419
Intérêts et charges assimilées	428	111
Différences négatives de change	0	447
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	25	6
Total IV	823	983
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	718	-191
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-144	-8 212
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	1 085	1 019
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 989	1 151
Total V	3 074	2 170
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	37	33
Sur opérations en capital	90	19
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 364	1 086
Total VI	2 490	1 138
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	583	1 032
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-901	-497
Total des produits (I + III + V)	161 527	138 826
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	160 187	145 509
EXCEDENT OU DEFICIT	1 341	-6 683

SECTION 2 – ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

I- Modèle Economique

Afin de réaliser sa mission de création et de diffusion des savoirs, par l'enseignement, la recherche et l'accompagnement des entreprises et organisations, pour la formation et le perfectionnement des responsables des entreprises et organisations, et la participation aux missions de service public de l'enseignement supérieur, l'Association Groupe Essec assoit son modèle économique en le basant sur des recettes ayant pour origines principales :

- les frais de scolarités des étudiants de formation initiale,
- les frais de participation aux formations continues facturés aux Opcos (ou autres organismes), aux entreprises, ou aux participants eux-mêmes,
- des subventions publiques ou privées, d'exploitation ou d'équipement (notamment la taxe d'apprentissage) ainsi que des dons de personnes physiques ou morales.

II- Faits marquants

L'exercice 22/23 a vu de nouveaux ajustements dans l'organigramme juridique du Groupe :

- La création de la SAS ESSEC Ventures 2 (EV2) en commun avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Île-de-France, prenant ainsi la suite de la SAS ESSEC Ventures 1, arrivée à la fin de sa durée de vie, et reprenant l'ensemble de son portefeuille par le biais d'une fusion.
- L'association Antropia a quant à elle été absorbée dans les comptes de l'Association Groupe Essec via un transfert de patrimoine. L'intégration concomitante des équipes de l'accélérateur en tant que salariés du Groupe ESSEC s'est également faite avec succès, ce qui a permis d'assurer la continuité de l'activité dans la sérénité pour toutes les entreprises bénéficiaires et les partenaires.

Ces 2 nouvelles étapes constituent une nouvelle avancée dans la rationalisation de la structure juridique du Groupe.

L'exercice a aussi vu plusieurs bonnes nouvelles se conjuguer, notamment sur des reprises de provisions et un excellent encaissement auprès des OPCO.

III- Continuité d'exploitation

Les comptes clos de l'Association Groupe Essec au 31/08/2023 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

IV- Principes, règles et méthodes comptables

A. Référentiel comptable

Les comptes de l'Association Groupe ESSEC (dite A.G.E.) sont établis selon les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 (homologué par l'arrêté du 26/12/2018, publié au JO

du 30/12/18) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Les dispositions du PCG (plan comptable général) ont été appliquées sous réserve des adaptations expressément prévues pour les associations et notamment pour les associations d'une « certaine taille » c'est-à-dire dépassant deux des trois seuils suivants :

- Effectif supérieur à 50 salariés,
- Chiffre d'affaires ou ressources hors taxes supérieur(es) à 3.100.000 euros,
- Total bilan supérieur à 1.500.000 euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet une image fidèle de la situation patrimoniale et financière de l'association :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

B. Consolidation

Les comptes de l'Association Groupe ESSEC sont inclus par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe ESSEC au 31 août de chaque année et dans les comptes consolidés de la CCIR-PIDF au 31 décembre de chaque année, selon les normes de consolidation française.

- Consolidation Groupe ESSEC :

Nom de la mère consolidante : Association Groupe ESSEC

Statut juridique : Association loi 1901

SIREN : 775 663 958

Adresse: 3 Avenue Bernard Hirsch CS 50105 95021 Cergy-Pontoise Cedex

- Consolidation CCIR-PIDF :

Nom de la mère consolidante : Chambre de Commerce et d'Industrie Région Paris Ile de France

Statut juridique : Chambre de Commerce / Etablissement public administratif

SIREN : néant

Adresse : 27 Avenue de Friedland 75382 Paris Cedex 08

C. Méthodes et règles d'évaluation

1. Changements de présentation ou de méthode comptables

A compter de cet exercice, et conformément aux règlements ANC n° 2014-03 et n° 2018-06, les produits liés strictement aux contrats d'apprentissage en provenance d'Opcos ou d'entreprises sont comptabilisés en produits dans une subdivision du compte 706 (Prestations de services) et non plus en subvention.

2. Immobilisations incorporelles

Les coûts d'acquisition (prix d'achat) des logiciels informatiques, des licences et les coûts de production associés (aides au paramétrage, développements spécifiques) sont immobilisés en en-cours durant la phase de développement et sont amortis dès leur mise en service.

Le temps passé par les équipes internes pour le développement et le paramétrage des logiciels est comptabilisé en immobilisations incorporelles. Il est valorisé en fonction du coût salarial chargé mensuel des personnes impliquées dans le projet.

Les amortissements, comptabilisés en charges d'exploitation, sont calculés selon la méthode linéaire et selon les durées suivantes : Logiciels : 5 ans ; Licences (dont sites internet) & Moocs : 3 ans

3. Immobilisations corporelles

L'Association Groupe ESSEC applique la méthode par composants pour l'évaluation de ses investissements immobiliers. Les constructions antérieures à 2005 ont été comptabilisées selon la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables. Chaque composant est amorti selon sa durée d'utilité.

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements, comptabilisés en charges d'exploitation, sont calculés selon la méthode linéaire et selon les durées suivantes :

- ✓ Constructions sur sol d'autrui : 50 ans, 20 ans
- ✓ Installations générales, agencements, aménagements : 25 ans, 15 ans, 10 ans
- ✓ Matériel de transport et Matériel informatique: 3 ans ou 5 ans
- ✓ Matériel de Sport & Matériel audio/outillage : 3 ans
- ✓ Matériel de cuisine : 5 ans, 3 ans
- ✓ Mobilier de bureau : 8 ans

4. Immobilisations grevées de droit ou droits des propriétaires (commodat)

L'ensemble des constructions du campus de Cergy est inscrit à l'actif corporel de la SCI ESSEC Construction. La SCI met à la disposition exclusive de l'Association Groupe ESSEC l'utilisation de ces bâtiments. Les subventions finançant en partie ces biens non renouvelables sont perçues et enregistrées par l'Association Groupe ESSEC.

Depuis l'exercice clos au 31/08/2013, les comptes de l'AGE faisaient apparaître dans son bilan la valeur nette des immobilisations mises en concession (actif) et le droit des propriétaires (passif). Par conséquent, l'amortissement de ces constructions était neutralisé par la quote-part de reprise en résultat des droits des propriétaires.

Depuis 2018-2019, et en application anticipée du règlement 2018-06 de l'ANC, ces valeurs ne sont plus présentées dans le bilan de l'AGE.

5. Immobilisations financières

Il s'agit principalement de participations. Elles sont inscrites à l'actif à leur date d'entrée dans le patrimoine pour leur coût d'acquisition (prix d'achat).

Les titres de participation peuvent faire l'objet d'une dépréciation à la clôture de l'exercice après analyse de la quote-part de la valeur nette comptable des capitaux propres détenue et, si nécessaire, des perspectives d'activité et de rentabilité de la société.

Les autres immobilisations financières correspondent aux avances de trésorerie à moyen ou long terme réalisées par l'Association Groupe ESSEC auprès de sa filiale ESSEC Singapour et comptabilisés en devises.

La différence résultant de l'actualisation au cours de clôture est portée au bilan en écart de conversion ; la perte de change latente éventuelle fait l'objet d'une provision pour risque.

6. Comptes-courants

Une convention de gestion de trésorerie signée avec certaines filiales amène l'A.G.E. à réaliser ou à recevoir des avances de trésorerie. Certaines de ces conventions prévoient la rémunération du compte-courant créditeur. Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le résultat financier de l'exercice. Les comptes-courants débiteurs et créditeurs à la date de clôture sont inscrits respectivement à l'actif et au passif du bilan.

Les comptes-courants des participations peuvent faire l'objet de dépréciation à la clôture si les titres de la filiale sont déjà entièrement dépréciés. Au 31 août, le compte courant détenu auprès de la filiale Essec Afrique Atlantique est partiellement déprécié pour tenir compte du risque d'irrecouvrabilité de cette créance.

7. Taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est déterminée sur la base d'une année civile. Compte tenu de l'exercice fiscal basé sur l'année universitaire, le produit de l'exercice est constaté pour $8/12^{\text{ième}}$ de la taxe de l'année civile en cours et pour $4/12^{\text{ème}}$ de la taxe de l'année civile précédente.

8. Subventions de fonctionnement et d'investissement

Les subventions publiques et privées sont comptabilisées dans leur intégralité à leur date de notification lorsqu'elles sont destinées à financer des dépenses de fonctionnement. Un produit constaté d'avance est inscrit à la clôture si la période couverte par la subvention court sur plusieurs exercices. La quote-part de subvention comptabilisée sur l'exercice est calculée en fonction d'un prorata temporis et non en fonction de l'avancement des dépenses car ces subventions ne sont pas dédiées à un projet spécifique ou une dépense particulière.

Les subventions d'investissements destinées à financer les opérations d'investissement sont enregistrées à la date de notification dans les fonds propres de l'association. Les subventions rattachées à des biens amortissables clairement identifiés sont reprises en produits exceptionnels au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles financent.

9. Les transferts de charges

Les transferts de charges correspondent principalement à des frais de personnel gérés pour le compte de filiales, ainsi qu'à des contreparties de charges de personnel (avantages en nature) ou à des indemnités d'assurance.

10. Les créances

Les créances font l'objet d'une révision systématique et la provision pour créances douteuses est faite sur une base nominative. Les créances clients sont provisionnées à la clôture de l'exercice selon les règles suivantes :

Taux de provision	Clients Formation Initiale (Etudiants)	Clients Formation Continue (Participants, Organismes, Entreprises)	Clients divers Hors activité de formation
Clients douteux	100%	100%	100%
Clients courants	25% les étudiants présents sur le campus 100% les étudiants dont la scolarité est terminée	100% si l'âge de la créance est > à 1 an	100% si l'âge de la créance est > à 1 an

11. Les valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont constituées exclusivement de SICAV et de Fonds Communs de Placement acquises dans le but de réaliser un gain à brève échéance.

Elles sont enregistrées à leur date d'acquisition et à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat et des coûts directement attribuables.

A la clôture des comptes, la valeur d'acquisition est comparée à la valeur liquidative donnée par la banque à la date d'arrêté et pour chaque catégorie de titres. Les plus-values latentes ne font l'objet d'aucun enregistrement alors que les moins-values latentes feront l'objet d'une dépréciation enregistrée en résultat financier à la date de clôture des comptes.

En cas de cession, les valeurs mobilières de placement sont sorties pour leur valeur brute d'entrée selon la méthode FIFO (First In / First Out).

12. Fonds associatifs

Les fonds associatifs sans droit de reprise sont des fonds définitivement acquis par l'association. Ces fonds propres sont constitués notamment par des apports de la part d'entreprises ou de particuliers pour lesquels le donateur a manifesté son intention de les affecter à un fonds associatif sans droit de reprise. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale du don.

13. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable et :

- Qu'à la fin de la période concernée, l'AGE a une obligation actuelle (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers, résultant d'événements antérieurs,
- Qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'évaluation des provisions est faite sur la base des coûts attendus par l'AGE pour éteindre l'obligation, estimés à partir d'hypothèses retenues par la direction de l'AGE, éventuellement complétées par l'expérience de transactions similaires, et, dans certains cas, sur la base de rapports d'experts indépendants ou de devis de prestataires. Ces différentes hypothèses sont revues à chaque arrêté comptable.

14. Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont constitués par le montant des budgets des chaires non encore dépensés à la clôture pour le programme de recherche financé par l'entreprise donatrice, afin d'être reportés et utilisés sur l'exercice suivant. Les budgets des chaires sont enregistrés à la valeur nominale des dons accordés dans le cadre des conventions signées par les parties contractantes.

15. Indemnités pour départ de retraite

Les indemnités pour départ en retraite, ainsi que leurs coûts, sont comptabilisés dans les comptes sociaux sous la forme d'une provision pour indemnités de fin de carrière calculée selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations actuarielles ont donc lieu chaque année.

Les calculs impliquent la prise en compte d'hypothèses actuarielles économiques externes (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de revalorisation des pensions...) et spécifiques à l'AGE (taux de turnover, taux de mortalité, taux de revalorisation des traitements et salaires...). Ces hypothèses sont détaillées dans la note de bilan correspondante aux provisions pour risques.

L'AGE a décidé d'adopter la méthode d'étalement des écarts actuariels suivant le principe dit "du corridor". Les écarts actuariels sont ainsi étalés sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

16. Chiffre d'affaires

a. Formation initiale

La formation initiale correspond aux droits de scolarité (droits d'inscriptions) perçus au titre de l'année scolaire qui s'est terminée en juin. Ils sont donc comptabilisés intégralement sur l'exercice.

b. Formation continue

La formation continue correspond aux prestations de formation permanente délivrées au cours de l'exercice clos, soit à des participants provenant d'entreprises différentes (formation inter-entreprises) soit à des formations délivrées à une entreprise unique pour la formation de plusieurs de ses salariés (formations dite intra-entreprise). L'AGE applique la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires dite "à l'avancement" avec le calcul d'une marge prévisionnelle pour les contrats en cours à la clôture de l'exercice. L'avancement est déterminé en fonction du nombre de jours de production (jours où les participants sont face à un professeur et/ou jours de voyage d'étude) réalisés à la clôture de l'exercice en comparaison du nombre total de jours prévus pour la formation concernée.

c. Activités annexes

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de recherche à but lucratif (#708) et non lucratifs (#74) est également reconnu selon la méthode de l'avancement avec la constatation de produits à recevoir ou de produits constatés d'avance selon les cas. Une marge prévisionnelle est également calculée pour chaque contrat.

17. Résultat courant & résultat exceptionnel

Seuls les produits et les charges de nature inhabituelle et d'une survenance exceptionnelle sont classés en résultat exceptionnel. L'AGE a choisi de classer en résultat exceptionnel les éléments suivants :

- valeur nette comptable des cessions d'immobilisations,
- dotations et reprises de provisions pour risques liées à un événement jugé inhabituel ou à caractère exceptionnel.

18. TVA

La distinction des activités de l'ESSEC entre secteur lucratif et non lucratif est réalisée en respect des règles fiscales applicables, l'activité lucrative étant soumise aux impôts commerciaux.

Au regard de la TVA, cette distinction a été déclinée de la façon suivante :

- Les recettes résultant de la formation professionnelle continue, et les autres activités soumises à la TVA, ont été rattachées au secteur lucratif,
- Les recettes résultant de la formation initiale, exonérées de TVA, ont été rattachées au secteur non lucratif.

V- Notes sur le bilan

A. Immobilisations incorporelles et corporelles

<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES BRUTES</u>	A Nouveau	Variations de l'exercice		Transfert de comptes à comptes	Solde de la période
		Acquisition	Cession (-)		
Frais de recherche & développement	1 112	63		242	1 416
Autres immobilisations incorporelles	10 543	204	-64	1 063	11 746
Immobilisations incorporelles en cours	996	2 402		-1 304	2 093
Immobilisations Incorporelles Brutes	12 650	2 669	-64	0	15 255
Terrains	4 735				4 735
Agencements & Aménagements de Terrains				920	920
Constructions	3 204			9 302	12 506
Agencements	19 466	201	-464	5 937	25 140
Matériels	9 320	713	-306	454	10 181
Mobiliers	5 421	168		58	5 647
Immobilisations corporelles en cours	18 122	20 573		-16 671	22 024
Immobilisations Corporelles Brutes	60 268	21 655	-770	0	81 153

<u>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORP. & CORP.</u>	A Nouveau	Mouvements sur le résultat		Variations de l'exercice	Solde de la période
		Dotation	Reprises (-)		
Frais de recherche - Amort.	854	218			1 072
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	8 114	976			9 090
Immo. Incorpo. Amortissements	8 968	1 195	0	0	10 163
Agenc. & Aménag. de Terrains - Amort.		5			5
Constructions - Amort.	2 602	62			2 663
Agencemnts - Amort.	10 929	1 803		-425	12 308
Matériels - Amort.	6 267	1 325		-306	7 286
Mobiliers - Amort.	4 827	180			5 008
Immo. Corp. Amortissements	24 625	3 375	0	-732	27 269

<u>PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORP. ET CORP.</u>	A Nouveau	Mouvements sur le résultat		Variations de l'exercice	Solde de la période
		Dotation	Reprises (-)		
Autres immobilisations incorporelles - Prov .	415	126			541
Immobilisations Incorporelles Provisions	415	126	0	0	541
Autres immobilisations corporelles - Prov .	821				821
Immobilisations Corporelles Provisions	821	0	0	0	821

B. Immobilisations financières

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A Nouveau	Mouvements de trésorerie			Transfert de comptes à comptes	Solde de la période
		Augm ^o /Acquisition	Remboursement (-)	Diminution/ Cession (-)		
Titres de participation	21 325	0				21 325
Prêts	0					0
Dépôts et cautionnements	181	10	-7			184
Autres immobilisations financières	29 753	2 100	-5 597		-5 875	20 382
TOTAL	51 260	2 110	-5 604	0	-5 875	41 891

Immobilisations Financières Provisions	A Nouveau	Dotations		Reprises (-)		Transfert de comptes à comptes	Solde de la période
		Dotations financières	Dotations exceptionnelles	Reprises financières (-)	Reprises exceptionnelles (-)		
Titres de participation - Prov.	36						36
Prêts - Prov.	0						0
Dépôts et cautionnements - Prov.	70	18					88
Autres immobilisations financières - Prov.	490	220				-710	0
TOTAL	596	238	0	0	0		124

Les titres de participation, les prêts et les dépôts et cautionnement sont en euros.

Les autres immobilisations financières comprennent :

- Le prêt à Essec Singapour, encore en forte décroissance sur l'exercice
- Les nantissements relatifs aux emprunts souscrits dans le cadre du projet campus 2023.

Le transfert de compte à compte correspond à la réallocation de certains placements en valeur mobilière de placement.

Informations sur les filiales et participations :

FLIALES & PARTICIPATIONS (en k€)	Devise Locale	taux au 31/08/23 1€ =	Capital et Primes d'émission (en k)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% détention	Valeurs comptables des titres détenus (en k€)		Prêts et avances consentis par l'AGE et non encore remboursés (en k€)	CAHT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Observations
						Brute	Nette				
1. Filiale (détention > 50%)											
ESSEC MANAGEMENT CONSULTANTS	EUR		10k€	-6k€	100%	16	9	51k€	143k€	0k€	
ESSEC CONSTRUCTION	EUR		23 886k€	-3k€	63%	19 862	19 862	769k€	1 868k€	0k€	
ESSEC VENTURES 2	EUR		1 200k€	0k€	61%	700	700	0k€	0k€	-63k€	
ESSEC AFRIQUE ATLANTIQUE	MAD	10,98	100kMAD	-10 357kMAD	100%	10	0	1 607k€	46 990kMAD	3 707kMAD	
2. Participations (détenues de 10 à 50%)											
ESSEC CERGY	EUR		5429k€	-24k€	11%	617	617	0k€	0k€	0k€	
PHAROS L'AGENCE	EUR		180k€	na	11%	20	0	0k€	non communiqué		
3. Autres Entités											
ALEGESSEC	EUR		Association	43k€	na	na	na	0k€	7 230k€	85k€	
ESSEC SINGAPORE	SGD	1,4686	Public Comp.	3 359kSGD	na	na	na	10 782k€	24 635kSGD	4 125kSGD	Caution donnée par AGE

C. Créances

<u>ACTIF CIRCULANT BRUT</u>	A Nouveau	BFR Variation	Autres mouvements	Solde de la période
Avances et acomptes versés sur commandes	3 592	1 036		4 628
Clients et comptes rattachés	12 407	-594		11 813
Clients douteux	1 636	-797		839
Créances sociales	20	-8		12
Autres créances fiscales (hors IS)	61	-11		50
Créances sur TVA	435	29		464
Créances d'Exploitation Brutes	18 151	-345	0	17 806
Comptes courants débiteurs (AC)	2 923	-1 264		1 659
Débiteurs divers (AC) - Hors P.A.R.	3 605	1 134		4 739
Produits à recevoir (AC)	4 301	443		4 744
Charges constatées d'avance	2 014	580		2 594
Ecart de conversion actif	0			0
Créances Hors exploitation Brutes	12 843	893	0	13 736

<u>DEPRECIATION DES CREANCES</u>	A Nouveau	Mouvements sur le résultat		Solde de la période
		Dotation	Reprises (-)	
Clients et comptes rattachés - Prov.	4 285	1 045	-2 814	2 516
Comptes courants débiteurs (AC) - Prov.	2 202		-1 597	605
Débiteurs divers (AC) - Prov.	1 554	111		1 664
TOTAL AUTRES PROVISIONS	8 041	1 155	-4 411	4 785

Toutes les créances d'exploitation ont une échéance à moins d'un an.

Information sur les produits à recevoir :

Synthèse P.A.R en k€	31/08/2022	31/08/2023
RECH.SUBVENTIONNEES	150	403
SCOLARITES	1 094	1 351
APPRENTISSAGE	518	540
EEE	1 280	824
CHAIRES	1 201	1 626
GIP PACRRET	60	
Total des produits à recevoir	4 301	4 744

Information sur les charges constatées d'avance :

CCA (en k€)	Formation Continue	Formation Initiale	Services Communs	Total général
SERVICES EXTERIEURS	354	840	785	1 979
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	260		355	615
Total des C.C.A.	615	840	1 140	2 594

D. Trésorerie

TRESORERIE	A Nouveau	BFR	Solde de la période
VMP disponibles à la vente	1 068	9 005	10 073
Disponibilités	94 388	-15 415	78 973
Trésorerie Brute	95 455	-6 410	89 046

DEPRECIATION DE LA TRESORERIE	A Nouveau	Mouvements sur le résultat		Solde de la période
		Dotation	Reprises (-)	
VMP disponibles à la vente - Prov.	29	664		692
TOTAL AUTRES PROVISIONS	29	664	0	692

1. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont exclusivement composées des fonds associatifs gérés par SGAM/AMUNDI.

Ces valeurs mobilières de placement font l'objet d'un calcul de plus ou moins-value par catégorie de titres à chaque clôture. La moins-value globale fait l'objet d'une dépréciation à la clôture.

2. Disponibilités

Les disponibilités sont composées de comptes ouverts auprès des établissements bancaires locaux (France, en euro et en dollars singapouriens) et d'un compte bancaire étranger (Etats-Unis, en dollars américains).

Information sur la répartition de la trésorerie en fonction des devises (en k€) :

Répartition par devises	Euro	Dollar US	TOTAL
VMP disponibles à la vente	10 073		10 073
Disponibilités	75 138	3 835	78 973

E. Fonds propres dont résultat de l'exercice et hors droits des propriétaires

FONDS PROPRES	A Nouveau	Augmentation	Affectation de résultat	RESULTAT	Variation		Solde de la période
					Acquisition	Remboursement (-)	
Fonds propres statutaires	2 501						2 501
Autres réserves	2 675						2 675
Report à nouveau	4 566		-6 683				-2 117
Résultat	-6 683		6 683	1 341			1 341
Subventions d'investissement	41 878				367	-1 085	41 160
FONDS PROPRES	44 938	0	0	1 341	367	-1 085	45 561

1- Fonds propres hors subventions d'investissement

- Le fonds associatif sans droit de reprise d'un montant global de 2 501k€ est composé de :
 - o Un patrimoine CEPG de 154k€,
 - o Un fonds associatif capitalisé (dons) de 856k€,
 - o Un fonds associatif LVMH de 1 491k€.
- Les réserves sont composées d'un fonds de réserve ANFESP pour 753k€ et d'autres réserves pour 1 922k€ soit un total de 2 675k€.

2- Les subventions d'investissement

Subventions Brutes (en k€)	A nouveau	Acquisition	Cession	Autres mvts	Solde
Constructions Campus Cergy	34 086				34 086
KLAB & MOOC collegiens	300				300
Finlab	197				197
Campus numérique	600				600
Campus 2023	22 910	320			23 230
PROJET TUTORAT (CFA)	167				167
Sustainability case factory	0	47			47
Total Brut	58 260	367	0	0	58 627

Amortissements (en k€)	A nouveau	Dotation	Reprise	Autres mvts	Solde
Constructions Campus Cergy	15 751	886			16 637
KLAB & MOOC collegiens	300	0			300
Finlab	69	20			89
Campus numérique	193	86			279
Campus 2023	0	38			38
PROJET TUTORAT (CFA)	70	56			125
Total Amortissements	16 382	1 085	0	0	17 467

Valeur Nette des Subventions	41 878	-718	0	0	41 160
-------------------------------------	---------------	-------------	----------	----------	---------------

F. Provisions

	PROVISIONS	PROVISIONS AU 31/08/2022	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE			DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE			Transfert compte	PROVISIONS AU 31/08/2023
			Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel		
19400000	Provisions Fonds dédiés	3 842	3 730	0	0	-3 842	0	0		3 730
	Provisions pour risques	5 004	900	0	2 253	0	0	-1 989		6 168
	Provisions pour charges	4 659	359	132	0	-305	0	0		4 845
15300000	- Prov ^e pour pensions et retraites	4 659	359	132	0	-305	0	0		4 845
	Provisions pour dépréciations	8 208	1 281	238	0	-4 411	-47	0		6 059
296	- titres de particip.	36	0	0	0	0	0	0		36
297	- autres immob.financières	560	0	238	0	0	0	0	-710	88
290+91	- immobilisations corpo.et incorpo.	1 236	126	0	0	0	0	0		1 362
491	- clients Lucratifs	1 459	160	0	0	-894	0	0		726
491	- clients Non Lucratifs	1 133	529	0	0	-775	0	0		887
491	- clients APP	1 692	355	0	0	-1 145	0	0		902
495	- comptes-courant	2 202	0	0	0	-1 597	0	0		605
59	- comptes financiers (VMP)	29	0	0	0	0	-47	0	710	692
496	- débiteurs divers CIR	1 425	111	0	0	0	0	0		1 536
496	- débiteurs divers	128	0	0	0	0	0	0		128
	TOTAL	21 713	6 270	607	2 253	-8 558	-47	-1 989		20 802

- **Charge de retraite :**

L'association accorde à ses salariés des indemnités de départ à la retraite.

L'engagement de retraite au 31 août 2023 est calculé selon les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation (taux Iboxx) : 3,75 %
- Progression moyenne de salaires : un profil de carrière à décroissance faible pour tous les profils,
- Age de départ à la retraite : 60 à 62 ans (âge légal), et 65 à 67 ans (départ à taux plein) pour les professeurs (hors langues),
- Taux moyen de Turnover généré : 5,79 % pour l'ensemble des salariés (toutes catégories)
- Taux de charges patronales : 48% pour toutes les catégories,
- Table de mortalité : INSEE 2021

- **Fonds dédiés :**

Les fonds non utilisés sur l'exercice sont reportés sur l'exercice suivant pour une durée maximale de 3 ans.

G. Dettes

1- Emprunts et dettes financières

	A Nouveau	Mouvements de trésorerie		Solde de la période
		Acquisition	Remboursement	
Emprunts auprès des établissements de crédit (PC)	24 317	10 000	-4 782	29 535
DETTES FINANCIERES	24 317	10 000	-4 782	29 535

Tous les emprunts sont en euro et à taux fixe.

Le tableau ci-dessous présente le récapitulatif des emprunts en-cours ainsi que leurs échéances.

EMPRUNTS	DATE	DUREE	CAPITAL	AMORTISSEMENT ANTERIEUR	AMORTISSEMENT DE L'ANNEE	CAPITAL RESTANT DU
BNP PARIBAS N° FRG0012000360342 Taux fixe 0,70 %	03/06/2020	7 ANS	4 800	1 518	682	2 599
SOCIETE GENERALE N° 218263005409 Taux fixe 0,85 %	24/09/2018	5 ANS	5 000	3 899	1 016	85
N° 219183101966 Taux fixe 0,43 %	27/06/2019	4 ANS	3 000	2 357	643	0
N° 220167110655 Taux fixe 0,83 %	20/06/2020	7 ANS	5 000	1 517	709	2 774
N°223111100033 Taux fixe 2,99 %	17/04/2023	5 ANS	3 000	0	140	2 860
CAISSE D'EPARGNE N° 330010G Taux fixe 1,52 %	25/07/2022	20 ANS	15 000	0	647	14 353
LA BANQUE POSTALE N° 00016304 Taux fixe 2,44 %	29/12/2022	20 ANS	7 000	0	137	6 863
			47 300	12 983	4 782	29 535

ECHEANCE	- 1 AN	1 AN à 2 ANS	2 ANS à 3 ANS	3 ANS à 4 ANS	4 ANS à 5 ANS	+ 5 ANS
		2 991	2 951	2 997	2 744	1 484

Intérêts courus non échus sur les emprunts :

I.C.N.E.	A Nouveau	Variation	Solde de la période
Intérêts sur emprunts auprès des ets de crédit	26	21	47
Intérêts courus non échus	26	21	47

2- Autres dettes

	A Nouveau	BFR Variation	Autres mouvements	Solde de la période
Fournisseurs	3 646	-429		3 217
Factures non parvenues	1 725	-5		1 720
Clients Avoirs à émettre	4 603	492		5 095
Avances et acomptes reçus sur commandes	67 023	2 296		69 320
Dettes sociales	12 922	-1 297		11 625
Dettes fiscales (hors IS)	1 557	-89		1 467
DETTES D'EXPLOITATION	91 476	968	0	92 444
Fournisseurs d'immobilisations	902	894		1 796
Comptes courants créditeurs	1 887	741		2 628
Dettes diverses	18 806	-984		17 822
Produits constatés d'avance	9 508	-809		8 699
Ecart de conversion passif	1 768	-551		1 217
DETTES HORS EXPLOITATION	32 870	-708	0	32 162

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à un an et sont non échues à la clôture.

Information sur les produits constatés d'avance :

Synthèse P.C.A. en k€	31/08/2022	31/08/2023
EEE INTER + EMBA+PMS DOM	1 495	1 552
CHAIRES	1 772	1 213
BOURSES SUBVENTIONNEES	450	262
ADMISSIONS	1 317	1 100
APPRENTISSAGE	2 627	3 795
MESR	768	768
RBST ETDTS SUITE DEGRADAT°		9
ISITE	210	0
TAXE APPRENTISSAGE	870	0
Total des Produits Constatés d'Avance	9 508	8 699

VI- Notes sur le compte de résultat

A-Dotations et reprises de provisions d'exploitation, financières et exceptionnelles Cf. V-F « Provisions ».

B- Résultat d'exploitation

1- Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires 2022-2023 en k€	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Scolarités et Droits d'admission	79 479	73 685
Apprentissage	20 188	*
Formation Continue et Droits d'admission	21 749	20 275
Produits des activités annexes	2 314	1 542
Chiffre d'affaires	123 729	95 503

* Reclassement des produits de l'apprentissage en chiffre d'affaires, alors qu'ils étaient présentés en subventions.

2- Subventions d'exploitation

Subventions en k€	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Subvention de fonctionnement Educ.Nationale (MESR)	2 304	2 304
Subvention CCI		
Subventions publiques	2 266	2 859
Subventions privées (dont chaires)	12 480	14 770
Taxe apprentissage	1 585	10 119
Total Subventions	18 635	30 052

3- Autres Produits d'Exploitation

Les autres produits d'exploitation contiennent 1 035k€ de production immobilisée (296k€ l'année dernière).

4- Rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres

Les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ne perçoivent aucune rémunération ni indemnité.

Le total des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres de l'Association Groupe ESSEC représente respectivement 1 012k€ et 35k€.

5- Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes enregistrés au compte de résultat de l'exercice 2022-2023 pour le contrôle légal des comptes représentent 75k€ (montant HT majoré de la partie de TVA non déductible).

C-Résultat financier

RESULTAT FINANCIER EN K€	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Produits des autres immobilisations financières	25	24
Revenus des autres créances et VMP	1 014	14
Autres produits financiers	419	220
Reprises Provisions Fin. et transfert de charges	47	445
Différences positives de change		35
Produits nets sur cession de VMP	37	54
Produits Financiers	1 541	792
Dotations Provisions Financières	370	419
Intérêts et charges financières	428	111
Différences négatives de change		447
Charges nettes sur cessions de VMP	25	6
Charges Financières	823	983
Résultat Financier	718	-191

D-Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL EN K€	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Subventions virées au résultat	1 085	1 019
Reprises sur Amort & Prov et transfert de charges	1 989	1 151
Produits exceptionnels	3 074	2 170
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37	33
VNC des éléments d'actifs cédés	90	19
Dotations aux Amortissements et Provisions except.	2 364	1 086
Charges exceptionnelles	2 490	1 138
Résultat exceptionnel	583	1 032

VII- Autres informations

A-Entreprises liées, transactions avec les parties liées

1- Transactions liées au bilan

Intragroupes au bilan AGE 2022-2023 (en k€)	EM C	ESSEC CERGY	ESSEC CONSTRUCTION	ALEGESSEC	ESSEC VENTURES 2	ESSEC AFRIQUE ATLANTIQUE	ESSEC SINGAPOUR	Total général
Autres immobilisations financières							10 778	10 778
Fournisseurs						-14 223	-247	-261
Clients				194		603 927		798
Comptes-courants	51	-1 859	-769			1 607		-970
Débiteurs ou Crédeurs divers						420	219 702	639
Total général	51	-1 859	-769	194	0	2 617	10 751	10 984

2- Transactions liées au compte de résultat

Intragroupes au compte de résultat AGE 2022-2023 (en k€)	EM C	ESSEC CERGY	ESSEC CONSTRUCTION	ALEGESSEC	ESSEC VENTURES 2	ESSEC AFRIQUE ATLANTIQUE	ESSEC SINGAPOUR	Total général
Achats								0
Services extérieurs	143		1 416			2 704	9 518	13 781
Autres services extérieurs				5			1 382	1 387
Impôts et taxes			452					452
Charges financières								0
Ventes prestations services								0
Produits financiers								0
Transferts de charges				-686	-131	-615	-55	-1 488
Total général	143	0	1 868	-681	-131	2 089	10 845	14 133

N.B. : Les soldes négatifs sont des produits et les soldes positifs sont des charges.

B- Engagements financiers et opérations hors bilan

1- Cautions, avals et garanties donnés

a. Cautions

Néant.

b. Avals

Néant.

c. Garanties

Un dépôt de garantie de 3 mois de loyers a été réalisé par **une garantie à première demande** (GAPD) réalisée auprès de la banque Crédit lyonnais (LCL) pour la somme de 646k€ concernant le bail signé le 28/08/2014 auprès d'UNIBAIL RODAMCO pour une durée de 10 ans, à compter du 01/07/2015 et jusqu'au 30/06/2025, pour l'utilisation des locaux du Campus ESSEC EXECUTIVE EDUCATION au sein du CNIT de La Défense.

2- Sûretés réelles consenties (hypothèques et nantissements)

Le prêt de 27 000kSGD souscrit par ESSEC Singapore auprès de la DBS Bank le 25/06/2013 pour la construction du campus de NEPAL HILL à Singapour est garanti par l'A.G.E. (as corporate guarantor) au travers d'un acte de caution (Deed of subordination) signé entre ESSEC Singapore, l'A.G.E. et la DBS Bank limited à la même date. Le prêt et la garantie associée se terminent le 24/12/2028.

Dans le cadre du Campus 23, 2 nantissements ont été donnés :

- 7,5M€ à la Caisse d'Epargne dans le cadre de l'emprunt de 15M sur l'exercice 21-22,
- 2,1M€ à la Banque Postale dans le cadre de l'emprunt de 7M cette année.

3- Engagements

1. Engagements sociaux

Il n'existe pas d'avantages complémentaires versés par l'A.G.E. en cas de départ à la retraite.

2. Autres engagements

Les résidences étudiantes du Groupe ont été construites sur des terrains appartenant à l'Association Groupe ESSEC par des sociétés d'HLM selon le régime du « bail à construction » :

- Foyer du Parc : 55 ans à compter du 15 mars 1986, fin en mars 2041
- Linandes : 40 ans à partir du 25 novembre 1992, fin en novembre 2032
- Cergy le Haut : n°1 55 ans à partir du 29 décembre 1994, fin en décembre 2049
- Cergy le Haut : n°2 55 ans à partir du 1er juillet 2005, fin en juillet 2060
- Cergy le Port : 55 ans à partir du 2 octobre 2008, fin en octobre 2063.

Les sociétés d'HLM louent les résidences à l'ALEGESSEC qui met à disposition des étudiants un logement moyennant paiement d'une indemnité couvrant les charges de gestion. L'ALEGESSEC est

engagée vis-à-vis des sociétés d'HLM à verser un loyer couvrant les charges, notamment de remboursement des emprunts de ces sociétés, par des baux de 12 ans, révisables sur une base triennale.

3. Couverture de change SGD

Dans le cadre de l'emprunt souscrit historiquement auprès d'une banque locale (Singapour) pour le financement de la construction du campus de Nepal Hill et pour couvrir le risque de taux de change Euro-SGD, l'A.G.E. a souscrit un contrat d'échanges de devises (Cross Currency Swap) à compter de juin 2015 et pour une durée de 8 ans afin de fixer le taux de change.

C-Ventilation de l'effectif moyen

1. Effectif global A.G.E. équivalent temps plein (ETP)

Administratifs & professeurs salariés (en E.T.P.)	31/08/2023	31/08/2022
Employés	120,84	91,43
Agents de maîtrise	119,12	145,95
Cadres	347,49	324,64
Professeurs	123,48	121,96
TOTAL	710,93	683,98

2. Effectif réel A.G.E. du corps professoral

Professeurs (en nombre à la date de clôture)	31/08/2023	31/08/2022
CPP Cergy, sur salaires	124	124
CPP Cergy, sur factures	2	3
Honoraires Retraités	25	23
TOTAL	151	150

D-Autres informations

1- Informations de gestion sur les délais de paiement

Au 31/08/2023, voici la répartition par échéance des dettes fournisseurs pour un total de 4 937k€ :

A moins de 30 jours : 4 861 k€ (98,5%)

Entre 30 et 60 jours : 68 k€ (1,5%)

A plus de 60 jours : 8 k€ (0%)

2- Evènements survenus post-clôture

Néant.

3- Evènements exceptionnels

Néant.

4- Autres risques & informations diverses

Néant.

ASSOCIATION GROUPE ESSEC

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 août 2023)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 août 2023)

Aux Membres
ASSOCIATION GROUPE ESSEC
3, avenue Bernard Hirsch
CS 50105
95021 Cergy-Pontoise Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION GROUPE ESSEC relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note IV – C-1 « Changements de présentation ou de méthode comptable » de l'annexe aux comptes annuels qui expose le changement de présentation comptable des produits liés aux contrats d'apprentissage opéré au cours de l'exercice conformément au règlement ANC 2018-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Directoire soumis au Conseil de Surveillance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire et soumis au Conseil de Surveillance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 10 janvier 2024

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Florence Pestie

ASSOCIATION GROUPE ESSEC - COMPTES ANNUELS 2022-2023

Les états financiers et les annexes sont présentés en kilo euro (k€).

SECTION 1 - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

I- Bilan de l'Association Groupe ESSEC 2022-2023 (en k€)

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 416	1 072	344	258
Frais de recherche et de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	11 746	9 631	2 114	2 014
Immobilisations incorporelles en cours	2 093		2 093	996
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 735		4 735	4 735
Agencements & Aménagements de Terrains	920	5	916	
Constructions	12 506	2 663	9 842	602
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 968	25 422	15 546	11 362
Immobilisations corporelles en cours	22 024		22 024	18 122
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	21 325	36	21 289	21 289
Autres titres immobilisés				
Prêts			0	0
Autres	20 566	88	20 478	29 375
Total I	138 299	38 917	99 382	88 753
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	11 813	1 677	10 136	9 757
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres	16 296	2 269	14 027	11 182
Valeurs mobilières de placement	10 073	692	9 381	1 039
Instruments de trésorerie			0	0
Disponibilités	78 973		78 973	94 388
Charges constatées d'avance	2 594		2 594	2 014
Total II	119 749	4 638	115 111	118 380
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)			0	0
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	258 048	43 556	214 493	207 133

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>	2 501	2 501
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
Autres	2 675	2 675
Report à nouveau	-2 117	4 566
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	1 341	-6 683
<i>Situation nette (sous total)</i>		
<i>Fonds propres consommables</i>		
Subventions d'investissement	41 160	41 878
Provisions réglementées		
Total I	45 561	44 938
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>	3 730	3 842
Total II	3 730	3 842
PROVISIONS		
Provisions pour risques	6 168	5 004
Provisions pour charges	4 845	4 660
Total III	11 013	9 664
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29 582	24 343
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 937	5 371
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
Dettes fiscales et sociales	13 092	14 479
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 796	902
Autres dettes	94 865	92 319
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	8 699	9 508
Total IV	152 972	146 922
Ecarts de conversion Passif (V)	1 217	1 768
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	214 493	207 133

II- Compte de résultat A.G.E. 2022-2023 (en k€)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Ventes de biens et services</i>		
<i>Ventes de prestations de service</i>	123 729	95 503
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	18 635	30 052
<i>Dons manuels</i>	1 023	1 292
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 273	5 732
<i>Utilisations des fonds dédiés</i>	4 727	2 931
Autres produits	1 524	354
Total I	156 912	135 864
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0	0
Autres achats et charges externes	67 094	59 689
Impôts, taxes et versements assimilés	2 010	1 720
Salaires et traitements	48 621	46 154
Charges sociales	22 172	21 171
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 583	3 841
Dotations aux provisions	2 429	2 811
<i>Reports en fonds dédiés</i>	4 283	3 842
Autres charges	6 583	4 657
Total II	157 775	143 885
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-862	-8 021
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	25	24
Autres intérêts et produits assimilés	1 433	234
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	47	445
Différences positives de change	0	35
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	37	54
Total III	1 541	792
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	370	419
Intérêts et charges assimilées	428	111
Différences négatives de change	0	447
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	25	6
Total IV	823	983
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	718	-191
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-144	-8 212
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	1 085	1 019
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 989	1 151
Total V	3 074	2 170
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	37	33
Sur opérations en capital	90	19
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 364	1 086
Total VI	2 490	1 138
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	583	1 032
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	-901	-497
Total des produits (I + III + V)	161 527	138 826
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	160 187	145 509
EXCEDENT OU DEFICIT	1 341	-6 683

SECTION 2 – ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

I- Modèle Economique

Afin de réaliser sa mission de création et de diffusion des savoirs, par l'enseignement, la recherche et l'accompagnement des entreprises et organisations, pour la formation et le perfectionnement des responsables des entreprises et organisations, et la participation aux missions de service public de l'enseignement supérieur, l'Association Groupe Essec assoit son modèle économique en le basant sur des recettes ayant pour origines principales :

- les frais de scolarités des étudiants de formation initiale,
- les frais de participation aux formations continues facturés aux Opcos (ou autres organismes), aux entreprises, ou aux participants eux-mêmes,
- des subventions publiques ou privées, d'exploitation ou d'équipement (notamment la taxe d'apprentissage) ainsi que des dons de personnes physiques ou morales.

II- Faits marquants

L'exercice 22/23 a vu de nouveaux ajustements dans l'organigramme juridique du Groupe :

- La création de la SAS ESSEC Ventures 2 (EV2) en commun avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Île-de-France, prenant ainsi la suite de la SAS ESSEC Ventures 1, arrivée à la fin de sa durée de vie, et reprenant l'ensemble de son portefeuille par le biais d'une fusion.
- L'association Antropia a quant à elle été absorbée dans les comptes de l'Association Groupe Essec via un transfert de patrimoine. L'intégration concomitante des équipes de l'accélérateur en tant que salariés du Groupe ESSEC s'est également faite avec succès, ce qui a permis d'assurer la continuité de l'activité dans la sérénité pour toutes les entreprises bénéficiaires et les partenaires.

Ces 2 nouvelles étapes constituent une nouvelle avancée dans la rationalisation de la structure juridique du Groupe.

L'exercice a aussi vu plusieurs bonnes nouvelles se conjuguer, notamment sur des reprises de provisions et un excellent encaissement auprès des OPCO.

III- Continuité d'exploitation

Les comptes clos de l'Association Groupe Essec au 31/08/2023 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

IV- Principes, règles et méthodes comptables

A. Référentiel comptable

Les comptes de l'Association Groupe ESSEC (dite A.G.E.) sont établis selon les dispositions du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 (homologué par l'arrêté du 26/12/2018, publié au JO

du 30/12/18) relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Les dispositions du PCG (plan comptable général) ont été appliquées sous réserve des adaptations expressément prévues pour les associations et notamment pour les associations d'une « certaine taille » c'est-à-dire dépassant deux des trois seuils suivants :

- Effectif supérieur à 50 salariés,
- Chiffre d'affaires ou ressources hors taxes supérieur(es) à 3.100.000 euros,
- Total bilan supérieur à 1.500.000 euros.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet une image fidèle de la situation patrimoniale et financière de l'association :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

B. Consolidation

Les comptes de l'Association Groupe ESSEC sont inclus par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe ESSEC au 31 août de chaque année et dans les comptes consolidés de la CCIR-PIDF au 31 décembre de chaque année, selon les normes de consolidation française.

- Consolidation Groupe ESSEC :

Nom de la mère consolidante : Association Groupe ESSEC

Statut juridique : Association loi 1901

SIREN : 775 663 958

Adresse: 3 Avenue Bernard Hirsch CS 50105 95021 Cergy-Pontoise Cedex

- Consolidation CCIR-PIDF :

Nom de la mère consolidante : Chambre de Commerce et d'Industrie Région Paris Ile de France

Statut juridique : Chambre de Commerce / Etablissement public administratif

SIREN : néant

Adresse : 27 Avenue de Friedland 75382 Paris Cedex 08

C. Méthodes et règles d'évaluation

1. Changements de présentation ou de méthode comptables

A compter de cet exercice, et conformément aux règlements ANC n° 2014-03 et n° 2018-06, les produits liés strictement aux contrats d'apprentissage en provenance d'Opcos ou d'entreprises sont comptabilisés en produits dans une subdivision du compte 706 (Prestations de services) et non plus en subvention.

2. Immobilisations incorporelles

Les coûts d'acquisition (prix d'achat) des logiciels informatiques, des licences et les coûts de production associés (aides au paramétrage, développements spécifiques) sont immobilisés en en-cours durant la phase de développement et sont amortis dès leur mise en service.

Le temps passé par les équipes internes pour le développement et le paramétrage des logiciels est comptabilisé en immobilisations incorporelles. Il est valorisé en fonction du coût salarial chargé mensuel des personnes impliquées dans le projet.

Les amortissements, comptabilisés en charges d'exploitation, sont calculés selon la méthode linéaire et selon les durées suivantes : Logiciels : 5 ans ; Licences (dont sites internet) & Moocs : 3 ans

3. Immobilisations corporelles

L'Association Groupe ESSEC applique la méthode par composants pour l'évaluation de ses investissements immobiliers. Les constructions antérieures à 2005 ont été comptabilisées selon la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables. Chaque composant est amorti selon sa durée d'utilité.

Les autres immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements, comptabilisés en charges d'exploitation, sont calculés selon la méthode linéaire et selon les durées suivantes :

- ✓ Constructions sur sol d'autrui : 50 ans, 20 ans
- ✓ Installations générales, agencements, aménagements : 25 ans, 15 ans, 10 ans
- ✓ Matériel de transport et Matériel informatique: 3 ans ou 5 ans
- ✓ Matériel de Sport & Matériel audio/outillage : 3 ans
- ✓ Matériel de cuisine : 5 ans, 3 ans
- ✓ Mobilier de bureau : 8 ans

4. Immobilisations grevées de droit ou droits des propriétaires (commodat)

L'ensemble des constructions du campus de Cergy est inscrit à l'actif corporel de la SCI ESSEC Construction. La SCI met à la disposition exclusive de l'Association Groupe ESSEC l'utilisation de ces bâtiments. Les subventions finançant en partie ces biens non renouvelables sont perçues et enregistrées par l'Association Groupe ESSEC.

Depuis l'exercice clos au 31/08/2013, les comptes de l'AGE faisaient apparaître dans son bilan la valeur nette des immobilisations mises en concession (actif) et le droit des propriétaires (passif). Par conséquent, l'amortissement de ces constructions était neutralisé par la quote-part de reprise en résultat des droits des propriétaires.

Depuis 2018-2019, et en application anticipée du règlement 2018-06 de l'ANC, ces valeurs ne sont plus présentées dans le bilan de l'AGE.

5. Immobilisations financières

Il s'agit principalement de participations. Elles sont inscrites à l'actif à leur date d'entrée dans le patrimoine pour leur coût d'acquisition (prix d'achat).

Les titres de participation peuvent faire l'objet d'une dépréciation à la clôture de l'exercice après analyse de la quote-part de la valeur nette comptable des capitaux propres détenue et, si nécessaire, des perspectives d'activité et de rentabilité de la société.

Les autres immobilisations financières correspondent aux avances de trésorerie à moyen ou long terme réalisées par l'Association Groupe ESSEC auprès de sa filiale ESSEC Singapour et comptabilisés en devises.

La différence résultant de l'actualisation au cours de clôture est portée au bilan en écart de conversion ; la perte de change latente éventuelle fait l'objet d'une provision pour risque.

6. Comptes-courants

Une convention de gestion de trésorerie signée avec certaines filiales amène l'A.G.E. à réaliser ou à recevoir des avances de trésorerie. Certaines de ces conventions prévoient la rémunération du compte-courant créditeur. Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le résultat financier de l'exercice. Les comptes-courants débiteurs et créditeurs à la date de clôture sont inscrits respectivement à l'actif et au passif du bilan.

Les comptes-courants des participations peuvent faire l'objet de dépréciation à la clôture si les titres de la filiale sont déjà entièrement dépréciés. Au 31 août, le compte courant détenu auprès de la filiale Essec Afrique Atlantique est partiellement déprécié pour tenir compte du risque d'irrecouvrabilité de cette créance.

7. Taxe d'apprentissage

La taxe d'apprentissage est déterminée sur la base d'une année civile. Compte tenu de l'exercice fiscal basé sur l'année universitaire, le produit de l'exercice est constaté pour $8/12^{\text{ième}}$ de la taxe de l'année civile en cours et pour $4/12^{\text{ème}}$ de la taxe de l'année civile précédente.

8. Subventions de fonctionnement et d'investissement

Les subventions publiques et privées sont comptabilisées dans leur intégralité à leur date de notification lorsqu'elles sont destinées à financer des dépenses de fonctionnement. Un produit constaté d'avance est inscrit à la clôture si la période couverte par la subvention court sur plusieurs exercices. La quote-part de subvention comptabilisée sur l'exercice est calculée en fonction d'un prorata temporis et non en fonction de l'avancement des dépenses car ces subventions ne sont pas dédiées à un projet spécifique ou une dépense particulière.

Les subventions d'investissements destinées à financer les opérations d'investissement sont enregistrées à la date de notification dans les fonds propres de l'association. Les subventions rattachées à des biens amortissables clairement identifiés sont reprises en produits exceptionnels au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles financent.

9. Les transferts de charges

Les transferts de charges correspondent principalement à des frais de personnel gérés pour le compte de filiales, ainsi qu'à des contreparties de charges de personnel (avantages en nature) ou à des indemnités d'assurance.

10. Les créances

Les créances font l'objet d'une révision systématique et la provision pour créances douteuses est faite sur une base nominative. Les créances clients sont provisionnées à la clôture de l'exercice selon les règles suivantes :

Taux de provision	Clients Formation Initiale (Etudiants)	Clients Formation Continue (Participants, Organismes, Entreprises)	Clients divers Hors activité de formation
Clients douteux	100%	100%	100%
Clients courants	25% les étudiants présents sur le campus 100% les étudiants dont la scolarité est terminée	100% si l'âge de la créance est > à 1 an	100% si l'âge de la créance est > à 1 an

11. Les valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont constituées exclusivement de SICAV et de Fonds Communs de Placement acquises dans le but de réaliser un gain à brève échéance.

Elles sont enregistrées à leur date d'acquisition et à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat et des coûts directement attribuables.

A la clôture des comptes, la valeur d'acquisition est comparée à la valeur liquidative donnée par la banque à la date d'arrêté et pour chaque catégorie de titres. Les plus-values latentes ne font l'objet d'aucun enregistrement alors que les moins-values latentes feront l'objet d'une dépréciation enregistrée en résultat financier à la date de clôture des comptes.

En cas de cession, les valeurs mobilières de placement sont sorties pour leur valeur brute d'entrée selon la méthode FIFO (First In / First Out).

12. Fonds associatifs

Les fonds associatifs sans droit de reprise sont des fonds définitivement acquis par l'association. Ces fonds propres sont constitués notamment par des apports de la part d'entreprises ou de particuliers pour lesquels le donateur a manifesté son intention de les affecter à un fonds associatif sans droit de reprise. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale du don.

13. Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable et :

- Qu'à la fin de la période concernée, l'AGE a une obligation actuelle (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers, résultant d'événements antérieurs,
- Qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans contrepartie sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'évaluation des provisions est faite sur la base des coûts attendus par l'AGE pour éteindre l'obligation, estimés à partir d'hypothèses retenues par la direction de l'AGE, éventuellement complétées par l'expérience de transactions similaires, et, dans certains cas, sur la base de rapports d'experts indépendants ou de devis de prestataires. Ces différentes hypothèses sont revues à chaque arrêté comptable.

14. Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont constitués par le montant des budgets des chaires non encore dépensés à la clôture pour le programme de recherche financé par l'entreprise donatrice, afin d'être reportés et utilisés sur l'exercice suivant. Les budgets des chaires sont enregistrés à la valeur nominale des dons accordés dans le cadre des conventions signées par les parties contractantes.

15. Indemnités pour départ de retraite

Les indemnités pour départ en retraite, ainsi que leurs coûts, sont comptabilisés dans les comptes sociaux sous la forme d'une provision pour indemnités de fin de carrière calculée selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations actuarielles ont donc lieu chaque année.

Les calculs impliquent la prise en compte d'hypothèses actuarielles économiques externes (taux d'actualisation, taux d'inflation, taux de revalorisation des pensions...) et spécifiques à l'AGE (taux de turnover, taux de mortalité, taux de revalorisation des traitements et salaires...). Ces hypothèses sont détaillées dans la note de bilan correspondante aux provisions pour risques.

L'AGE a décidé d'adopter la méthode d'étalement des écarts actuariels suivant le principe dit "du corridor". Les écarts actuariels sont ainsi étalés sur la durée de vie active moyenne résiduelle des salariés.

16. Chiffre d'affaires

a. Formation initiale

La formation initiale correspond aux droits de scolarité (droits d'inscriptions) perçus au titre de l'année scolaire qui s'est terminée en juin. Ils sont donc comptabilisés intégralement sur l'exercice.

b. Formation continue

La formation continue correspond aux prestations de formation permanente délivrées au cours de l'exercice clos, soit à des participants provenant d'entreprises différentes (formation inter-entreprises) soit à des formations délivrées à une entreprise unique pour la formation de plusieurs de ses salariés (formations dite intra-entreprise). L'AGE applique la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires dite "à l'avancement" avec le calcul d'une marge prévisionnelle pour les contrats en cours à la clôture de l'exercice. L'avancement est déterminé en fonction du nombre de jours de production (jours où les participants sont face à un professeur et/ou jours de voyage d'étude) réalisés à la clôture de l'exercice en comparaison du nombre total de jours prévus pour la formation concernée.

c. Activités annexes

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de recherche à but lucratif (#708) et non lucratifs (#74) est également reconnu selon la méthode de l'avancement avec la constatation de produits à recevoir ou de produits constatés d'avance selon les cas. Une marge prévisionnelle est également calculée pour chaque contrat.

17. Résultat courant & résultat exceptionnel

Seuls les produits et les charges de nature inhabituelle et d'une survenance exceptionnelle sont classés en résultat exceptionnel. L'AGE a choisi de classer en résultat exceptionnel les éléments suivants :

- valeur nette comptable des cessions d'immobilisations,
- dotations et reprises de provisions pour risques liées à un événement jugé inhabituel ou à caractère exceptionnel.

18. TVA

La distinction des activités de l'ESSEC entre secteur lucratif et non lucratif est réalisée en respect des règles fiscales applicables, l'activité lucrative étant soumise aux impôts commerciaux.

Au regard de la TVA, cette distinction a été déclinée de la façon suivante :

- Les recettes résultant de la formation professionnelle continue, et les autres activités soumises à la TVA, ont été rattachées au secteur lucratif,
- Les recettes résultant de la formation initiale, exonérées de TVA, ont été rattachées au secteur non lucratif.

V- Notes sur le bilan

A. Immobilisations incorporelles et corporelles

<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES & CORPORELLES BRUTES</u>	A Nouveau	Variations de l'exercice		Transfert de comptes à comptes	Solde de la période
		Acquisition	Cession (-)		
Frais de recherche & développement	1 112	63		242	1 416
Autres immobilisations incorporelles	10 543	204	-64	1 063	11 746
Immobilisations incorporelles en cours	996	2 402		-1 304	2 093
Immobilisations Incorporelles Brutes	12 650	2 669	-64	0	15 255
Terrains	4 735				4 735
Agencements & Aménagements de Terrains				920	920
Constructions	3 204			9 302	12 506
Agencements	19 466	201	-464	5 937	25 140
Matériels	9 320	713	-306	454	10 181
Mobiliers	5 421	168		58	5 647
Immobilisations corporelles en cours	18 122	20 573		-16 671	22 024
Immobilisations Corporelles Brutes	60 268	21 655	-770	0	81 153

<u>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORP. & CORP.</u>	A Nouveau	Mouvements sur le résultat		Variations de l'exercice	Solde de la période
		Dotation	Reprises (-)		
Frais de recherche - Amort.	854	218			1 072
Autres immobilisations incorporelles - Amort.	8 114	976			9 090
Immo. Incorpo. Amortissements	8 968	1 195	0	0	10 163
Agenc. & Aménag. de Terrains - Amort.		5			5
Constructions - Amort.	2 602	62			2 663
Agencemnts - Amort.	10 929	1 803		-425	12 308
Matériels - Amort.	6 267	1 325		-306	7 286
Mobiliers - Amort.	4 827	180			5 008
Immo. Corp. Amortissements	24 625	3 375	0	-732	27 269

<u>PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORP. ET CORP.</u>	A Nouveau	Mouvements sur le résultat		Variations de l'exercice	Solde de la période
		Dotation	Reprises (-)		
Autres immobilisations incorporelles - Prov .	415	126			541
Immobilisations Incorporelles Provisions	415	126	0	0	541
Autres immobilisations corporelles - Prov .	821				821
Immobilisations Corporelles Provisions	821	0	0	0	821

B. Immobilisations financières

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A Nouveau	Mouvements de trésorerie			Transfert de comptes à comptes	Solde de la période
		Augm ^o /Acquisition	Remboursement (-)	Diminution/ Cession (-)		
Titres de participation	21 325	0				21 325
Prêts	0					0
Dépôts et cautionnements	181	10	-7			184
Autres immobilisations financières	29 753	2 100	-5 597		-5 875	20 382
TOTAL	51 260	2 110	-5 604	0	-5 875	41 891

Immobilisations Financières Provisions	A Nouveau	Dotations		Reprises (-)		Transfert de comptes à comptes	Solde de la période
		Dotations financières	Dotations exceptionnelles	Reprises financières (-)	Reprises exceptionnelles (-)		
Titres de participation - Prov.	36						36
Prêts - Prov.	0						0
Dépôts et cautionnements - Prov.	70	18					88
Autres immobilisations financières - Prov.	490	220				-710	0
TOTAL	596	238	0	0	0		124

Les titres de participation, les prêts et les dépôts et cautionnement sont en euros.

Les autres immobilisations financières comprennent :

- Le prêt à Essec Singapour, encore en forte décroissance sur l'exercice
- Les nantissements relatifs aux emprunts souscrits dans le cadre du projet campus 2023.

Le transfert de compte à compte correspond à la réallocation de certains placements en valeur mobilière de placement.

Informations sur les filiales et participations :

FILIALES & PARTICIPATIONS (en k€)	Devise Locale	taux au 31/08/23 1€ =	Capital et Primes d'émission (en k)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% détention	Valeurs comptables des titres détenus (en k€)		Prêts et avances consentis par l'AGE et non encore remboursés (en k€)	CAHT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Observations
						Brute	Nette				
1. Filiale (détention > 50%)											
ESSEC MANAGEMENT CONSULTANTS	EUR		10k€	-6k€	100%	16	9	51k€	143k€	0k€	
ESSEC CONSTRUCTION	EUR		23 886k€	-3k€	63%	19 862	19 862	769k€	1 868k€	0k€	
ESSEC VENTURES 2	EUR		1 200k€	0k€	61%	700	700	0k€	0k€	-63k€	
ESSEC AFRIQUE ATLANTIQUE	MAD	10,98	100kMAD	-10 357kMAD	100%	10	0	1 607k€	46 990kMAD	3 707kMAD	
2. Participations (détenues de 10 à 50%)											
ESSEC CERGY	EUR		5429k€	-24k€	11%	617	617	0k€	0k€	0k€	
PHAROS L'AGENCE	EUR		180k€	na	11%	20	0	0k€	non communiqué		
3. Autres Entités											
ALEGESSEC	EUR		Association	43k€	na	na	na	0k€	7 230k€	85k€	
ESSEC SINGAPORE	SGD	1,4686	Public Comp.	3 359kSGD	na	na	na	10 782k€	24 635kSGD	4 125kSGD	Caution donnée par AGE

C. Créances

ACTIF CIRCULANT BRUT	A Nouveau	BFR		Solde de la période
		Variation	Autres mouvements	
Avances et acomptes versés sur commandes	3 592	1 036		4 628
Clients et comptes rattachés	12 407	-594		11 813
Clients douteux	1 636	-797		839
Créances sociales	20	-8		12
Autres créances fiscales (hors IS)	61	-11		50
Créances sur TVA	435	29		464
Créances d'Exploitation Brutes	18 151	-345	0	17 806
Comptes courants débiteurs (AC)	2 923	-1 264		1 659
Débiteurs divers (AC) - Hors P.A.R.	3 605	1 134		4 739
Produits à recevoir (AC)	4 301	443		4 744
Charges constatées d'avance	2 014	580		2 594
Ecart de conversion actif	0			0
Créances Hors exploitation Brutes	12 843	893	0	13 736

DEPRECIATION DES CREANCES	A Nouveau	Mouvements sur le résultat		Solde de la période
		Dotation	Reprises (-)	
Clients et comptes rattachés - Prov.	4 285	1 045	-2 814	2 516
Comptes courants débiteurs (AC) - Prov.	2 202		-1 597	605
Débiteurs divers (AC) - Prov.	1 554	111		1 664
TOTAL AUTRES PROVISIONS	8 041	1 155	-4 411	4 785

Toutes les créances d'exploitation ont une échéance à moins d'un an.

Information sur les produits à recevoir :

Synthèse P.A.R en k€	31/08/2022	31/08/2023
RECH.SUBVENTIONNEES	150	403
SCOLARITES	1 094	1 351
APPRENTISSAGE	518	540
EEE	1 280	824
CHAIRES	1 201	1 626
GIP PACRRET	60	
Total des produits à recevoir	4 301	4 744

Information sur les charges constatées d'avance :

CCA (en k€)	Formation Continue	Formation Initiale	Services Communs	Total général
SERVICES EXTERIEURS	354	840	785	1 979
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	260		355	615
Total des C.C.A.	615	840	1 140	2 594

D. Trésorerie

TRESORERIE	A Nouveau	BFR	Solde de la période
VMP disponibles à la vente	1 068	9 005	10 073
Disponibilités	94 388	-15 415	78 973
Trésorerie Brute	95 455	-6 410	89 046

DEPRECIATION DE LA TRESORERIE	A Nouveau	Mouvements sur le résultat		Solde de la période
		Dotations	Reprises (-)	
VMP disponibles à la vente - Prov.	29	664		692
TOTAL AUTRES PROVISIONS	29	664	0	692

1. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont exclusivement composées des fonds associatifs gérés par SGAM/AMUNDI.

Ces valeurs mobilières de placement font l'objet d'un calcul de plus ou moins-value par catégorie de titres à chaque clôture. La moins-value globale fait l'objet d'une dépréciation à la clôture.

2. Disponibilités

Les disponibilités sont composées de comptes ouverts auprès des établissements bancaires locaux (France, en euro et en dollars singapouriens) et d'un compte bancaire étranger (Etats-Unis, en dollars américains).

Information sur la répartition de la trésorerie en fonction des devises (en k€) :

Répartition par devises	Euro	Dollar US	TOTAL
VMP disponibles à la vente	10 073		10 073
Disponibilités	75 138	3 835	78 973

E. Fonds propres dont résultat de l'exercice et hors droits des propriétaires

FONDS PROPRES	A Nouveau	Augmentation	Affectation de résultat	RESULTAT	Variation		Solde de la période
					Acquisition	Remboursement (-)	
Fonds propres statutaires	2 501						2 501
Autres réserves	2 675						2 675
Report à nouveau	4 566		-6 683				-2 117
Résultat	-6 683		6 683	1 341			1 341
Subventions d'investissement	41 878				367	-1 085	41 160
FONDS PROPRES	44 938	0	0	1 341	367	-1 085	45 561

1- Fonds propres hors subventions d'investissement

- Le fonds associatif sans droit de reprise d'un montant global de 2 501k€ est composé de :
 - o Un patrimoine CEPG de 154k€,
 - o Un fonds associatif capitalisé (dons) de 856k€,
 - o Un fonds associatif LVMH de 1 491k€.
- Les réserves sont composées d'un fonds de réserve ANFESP pour 753k€ et d'autres réserves pour 1 922k€ soit un total de 2 675k€.

2- Les subventions d'investissement

Subventions Brutes (en k€)	A nouveau	Acquisition	Cession	Autres mvts	Solde
Constructions Campus Cergy	34 086				34 086
KLAB & MOOC collegiens	300				300
Finlab	197				197
Campus numérique	600				600
Campus 2023	22 910	320			23 230
PROJET TUTORAT (CFA)	167				167
Sustainability case factory	0	47			47
Total Brut	58 260	367	0	0	58 627

Amortissements (en k€)	A nouveau	Dotation	Reprise	Autres mvts	Solde
Constructions Campus Cergy	15 751	886			16 637
KLAB & MOOC collegiens	300	0			300
Finlab	69	20			89
Campus numérique	193	86			279
Campus 2023	0	38			38
PROJET TUTORAT (CFA)	70	56			125
Total Amortissements	16 382	1 085	0	0	17 467

Valeur Nette des Subventions	41 878	-718	0	0	41 160
-------------------------------------	---------------	-------------	----------	----------	---------------

F. Provisions

	PROVISIONS	PROVISIONS AU 31/08/2022	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE			DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE			Transfert compte	PROVISIONS AU 31/08/2023
			Exploitation	Financier	Exceptionnel	Exploitation	Financier	Exceptionnel		
19400000	Provisions Fonds dédiés	3 842	3 730	0	0	-3 842	0	0		3 730
	Provisions pour risques	5 004	900	0	2 253	0	0	-1 989		6 168
	Provisions pour charges	4 659	359	132	0	-305	0	0		4 845
15300000	- Prov ^e pour pensions et retraites	4 659	359	132	0	-305	0	0		4 845
	Provisions pour dépréciations	8 208	1 281	238	0	-4 411	-47	0		6 059
296	- titres de particip.	36	0	0	0	0	0	0		36
297	- autres immob.financières	560	0	238	0	0	0	0	-710	88
290+91	- immobilisations corpo.et incorpo.	1 236	126	0	0	0	0	0		1 362
491	- clients Lucratifs	1 459	160	0	0	-894	0	0		726
491	- clients Non Lucratifs	1 133	529	0	0	-775	0	0		887
491	- clients APP	1 692	355	0	0	-1 145	0	0		902
495	- comptes-courant	2 202	0	0	0	-1 597	0	0		605
59	- comptes financiers (VMP)	29	0	0	0	0	-47	0	710	692
496	- débiteurs divers CIR	1 425	111	0	0	0	0	0		1 536
496	- débiteurs divers	128	0	0	0	0	0	0		128
	TOTAL	21 713	6 270	607	2 253	-8 558	-47	-1 989		20 802

- **Charge de retraite :**

L'association accorde à ses salariés des indemnités de départ à la retraite.

L'engagement de retraite au 31 août 2023 est calculé selon les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation (taux Iboxx) : 3,75 %
- Progression moyenne de salaires : un profil de carrière à décroissance faible pour tous les profils,
- Age de départ à la retraite : 60 à 62 ans (âge légal), et 65 à 67 ans (départ à taux plein) pour les professeurs (hors langues),
- Taux moyen de Turnover généré : 5,79 % pour l'ensemble des salariés (toutes catégories)
- Taux de charges patronales : 48% pour toutes les catégories,
- Table de mortalité : INSEE 2021

- **Fonds dédiés :**

Les fonds non utilisés sur l'exercice sont reportés sur l'exercice suivant pour une durée maximale de 3 ans.

G. Dettes

1- Emprunts et dettes financières

	A Nouveau	Mouvements de trésorerie		Solde de la période
		Acquisition	Remboursement	
Emprunts auprès des établissements de crédit (PC)	24 317	10 000	-4 782	29 535
DETTES FINANCIERES	24 317	10 000	-4 782	29 535

Tous les emprunts sont en euro et à taux fixe.

Le tableau ci-dessous présente le récapitulatif des emprunts en-cours ainsi que leurs échéances.

EMPRUNTS	DATE	DUREE	CAPITAL	AMORTISSEMENT ANTERIEUR	AMORTISSEMENT DE L'ANNEE	CAPITAL RESTANT DU
BNP PARIBAS N° FRG0012000360342 Taux fixe 0,70 %	03/06/2020	7 ANS	4 800	1 518	682	2 599
SOCIETE GENERALE N° 218263005409 Taux fixe 0,85 %	24/09/2018	5 ANS	5 000	3 899	1 016	85
N° 219183101966 Taux fixe 0,43 %	27/06/2019	4 ANS	3 000	2 357	643	0
N° 220167110655 Taux fixe 0,83 %	20/06/2020	7 ANS	5 000	1 517	709	2 774
N°223111100033 Taux fixe 2,99 %	17/04/2023	5 ANS	3 000	0	140	2 860
CAISSE D'EPARGNE N° 330010G Taux fixe 1,52 %	25/07/2022	20 ANS	15 000	0	647	14 353
LA BANQUE POSTALE N° 00016304 Taux fixe 2,44 %	29/12/2022	20 ANS	7 000	0	137	6 863
			47 300	12 983	4 782	29 535

ECHEANCE	- 1 AN	1 AN à 2 ANS	2 ANS à 3 ANS	3 ANS à 4 ANS	4 ANS à 5 ANS	+ 5 ANS
		2 991	2 951	2 997	2 744	1 484

Intérêts courus non échus sur les emprunts :

I.C.N.E.	A Nouveau	Variation	Solde de la période
Intérêts sur emprunts auprès des ets de crédit	26	21	47
Intérêts courus non échus	26	21	47

2- Autres dettes

	A Nouveau	BFR Variation	Autres mouvements	Solde de la période
Fournisseurs	3 646	-429		3 217
Factures non parvenues	1 725	-5		1 720
Clients Avoirs à émettre	4 603	492		5 095
Avances et acomptes reçus sur commandes	67 023	2 296		69 320
Dettes sociales	12 922	-1 297		11 625
Dettes fiscales (hors IS)	1 557	-89		1 467
DETTES D'EXPLOITATION	91 476	968	0	92 444
Fournisseurs d'immobilisations	902	894		1 796
Comptes courants créditeurs	1 887	741		2 628
Dettes diverses	18 806	-984		17 822
Produits constatés d'avance	9 508	-809		8 699
Ecart de conversion passif	1 768	-551		1 217
DETTES HORS EXPLOITATION	32 870	-708	0	32 162

Toutes les dettes ont une échéance inférieure à un an et sont non échues à la clôture.

Information sur les produits constatés d'avance :

Synthèse P.C.A. en k€	31/08/2022	31/08/2023
EEE INTER + EMBA+PMS DOM	1 495	1 552
CHAIRES	1 772	1 213
BOURSES SUBVENTIONNEES	450	262
ADMISSIONS	1 317	1 100
APPRENTISSAGE	2 627	3 795
MESR	768	768
RBST ETDTS SUITE DEGRADAT°		9
ISITE	210	0
TAXE APPRENTISSAGE	870	0
Total des Produits Constatés d'Avance	9 508	8 699

VI- Notes sur le compte de résultat

A-Dotations et reprises de provisions d'exploitation, financières et exceptionnelles Cf. V-F « Provisions ».

B- Résultat d'exploitation

1- Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires 2022-2023 en k€	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Scolarités et Droits d'admission	79 479	73 685
Apprentissage	20 188	*
Formation Continue et Droits d'admission	21 749	20 275
Produits des activités annexes	2 314	1 542
Chiffre d'affaires	123 729	95 503

* Reclassement des produits de l'apprentissage en chiffre d'affaires, alors qu'ils étaient présentés en subventions.

2- Subventions d'exploitation

Subventions en k€	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Subvention de fonctionnement Educ.Nationale (MESR)	2 304	2 304
Subvention CCI		
Subventions publiques	2 266	2 859
Subventions privées (dont chaires)	12 480	14 770
Taxe apprentissage	1 585	10 119
Total Subventions	18 635	30 052

3- Autres Produits d'Exploitation

Les autres produits d'exploitation contiennent 1 035k€ de production immobilisée (296k€ l'année dernière).

4- Rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres

Les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ne perçoivent aucune rémunération ni indemnité.

Le total des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres de l'Association Groupe ESSEC représente respectivement 1 012k€ et 35k€.

5- Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes enregistrés au compte de résultat de l'exercice 2022-2023 pour le contrôle légal des comptes représentent 75k€ (montant HT majoré de la partie de TVA non déductible).

C-Résultat financier

RESULTAT FINANCIER EN K€	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Produits des autres immobilisations financières	25	24
Revenus des autres créances et VMP	1 014	14
Autres produits financiers	419	220
Reprises Provisions Fin. et transfert de charges	47	445
Différences positives de change		35
Produits nets sur cession de VMP	37	54
Produits Financiers	1 541	792
Dotations Provisions Financières	370	419
Intérêts et charges financières	428	111
Différences négatives de change		447
Charges nettes sur cessions de VMP	25	6
Charges Financières	823	983
Résultat Financier	718	-191

D-Résultat exceptionnel

RESULTAT EXCEPTIONNEL EN K€	MONTANTS N	MONTANTS N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Subventions virées au résultat	1 085	1 019
Reprises sur Amort & Prov et transfert de charges	1 989	1 151
Produits exceptionnels	3 074	2 170
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	37	33
VNC des éléments d'actifs cédés	90	19
Dotations aux Amortissements et Provisions except.	2 364	1 086
Charges exceptionnelles	2 490	1 138
Résultat exceptionnel	583	1 032

VII- Autres informations

A-Entreprises liées, transactions avec les parties liées

1- Transactions liées au bilan

Intragroupes au bilan AGE 2022-2023 (en k€)	EM C	ESSEC CERGY	ESSEC CONSTRUCTION	ALEGESSEC	ESSEC VENTURES 2	ESSEC AFRIQUE ATLANTIQUE	ESSEC SINGAPOUR	Total général
Autres immobilisations financières							10 778	10 778
Fournisseurs						-14 223	-247	-261
Clients				194		603 927		798
Comptes-courants	51	-1 859	-769			1 607		-970
Débiteurs ou Crédeurs divers						420	219 702	639
Total général	51	-1 859	-769	194	0	2 617	10 751	10 984

2- Transactions liées au compte de résultat

Intragroupes au compte de résultat AGE 2022-2023 (en k€)	EM C	ESSEC CERGY	ESSEC CONSTRUCTION	ALEGESSEC	ESSEC VENTURES 2	ESSEC AFRIQUE ATLANTIQUE	ESSEC SINGAPOUR	Total général
Achats								0
Services extérieurs	143		1 416			2 704	9 518	13 781
Autres services extérieurs				5			1 382	1 387
Impôts et taxes			452					452
Charges financières								0
Ventes prestations services								0
Produits financiers								0
Transferts de charges				-686	-131	-615	-55	-1 488
Total général	143	0	1 868	-681	-131	2 089	10 845	14 133

N.B. : Les soldes négatifs sont des produits et les soldes positifs sont des charges.

B- Engagements financiers et opérations hors bilan

1- Cautions, avals et garanties donnés

a. Cautions

Néant.

b. Avals

Néant.

c. Garanties

Un dépôt de garantie de 3 mois de loyers a été réalisé par **une garantie à première demande** (GAPD) réalisée auprès de la banque Crédit lyonnais (LCL) pour la somme de 646k€ concernant le bail signé le 28/08/2014 auprès d'UNIBAIL RODAMCO pour une durée de 10 ans, à compter du 01/07/2015 et jusqu'au 30/06/2025, pour l'utilisation des locaux du Campus ESSEC EXECUTIVE EDUCATION au sein du CNIT de La Défense.

2- Sûretés réelles consenties (hypothèques et nantissements)

Le prêt de 27 000kSGD souscrit par ESSEC Singapore auprès de la DBS Bank le 25/06/2013 pour la construction du campus de NEPAL HILL à Singapour est garanti par l'A.G.E. (as corporate guarantor) au travers d'un acte de caution (Deed of subordination) signé entre ESSEC Singapore, l'A.G.E. et la DBS Bank limited à la même date. Le prêt et la garantie associée se terminent le 24/12/2028.

Dans le cadre du Campus 23, 2 nantissements ont été donnés :

- 7,5M€ à la Caisse d'Epargne dans le cadre de l'emprunt de 15M sur l'exercice 21-22,
- 2,1M€ à la Banque Postale dans le cadre de l'emprunt de 7M cette année.

3- Engagements

1. Engagements sociaux

Il n'existe pas d'avantages complémentaires versés par l'A.G.E. en cas de départ à la retraite.

2. Autres engagements

Les résidences étudiantes du Groupe ont été construites sur des terrains appartenant à l'Association Groupe ESSEC par des sociétés d'HLM selon le régime du « bail à construction » :

- Foyer du Parc : 55 ans à compter du 15 mars 1986, fin en mars 2041
- Linandes : 40 ans à partir du 25 novembre 1992, fin en novembre 2032
- Cergy le Haut : n°1 55 ans à partir du 29 décembre 1994, fin en décembre 2049
- Cergy le Haut : n°2 55 ans à partir du 1er juillet 2005, fin en juillet 2060
- Cergy le Port : 55 ans à partir du 2 octobre 2008, fin en octobre 2063.

Les sociétés d'HLM louent les résidences à l'ALEGESSEC qui met à disposition des étudiants un logement moyennant paiement d'une indemnité couvrant les charges de gestion. L'ALEGESSEC est

engagée vis-à-vis des sociétés d'HLM à verser un loyer couvrant les charges, notamment de remboursement des emprunts de ces sociétés, par des baux de 12 ans, révisables sur une base triennale.

3. Couverture de change SGD

Dans le cadre de l'emprunt souscrit historiquement auprès d'une banque locale (Singapour) pour le financement de la construction du campus de Nepal Hill et pour couvrir le risque de taux de change Euro-SGD, l'A.G.E. a souscrit un contrat d'échanges de devises (Cross Currency Swap) à compter de juin 2015 et pour une durée de 8 ans afin de fixer le taux de change.

C-Ventilation de l'effectif moyen

1. Effectif global A.G.E. équivalent temps plein (ETP)

Administratifs & professeurs salariés (en E.T.P.)	31/08/2023	31/08/2022
Employés	120,84	91,43
Agents de maîtrise	119,12	145,95
Cadres	347,49	324,64
Professeurs	123,48	121,96
TOTAL	710,93	683,98

2. Effectif réel A.G.E. du corps professoral

Professeurs (en nombre à la date de clôture)	31/08/2023	31/08/2022
CPP Cergy, sur salaires	124	124
CPP Cergy, sur factures	2	3
Honoraires Retraités	25	23
TOTAL	151	150

D-Autres informations

1- Informations de gestion sur les délais de paiement

Au 31/08/2023, voici la répartition par échéance des dettes fournisseurs pour un total de 4 937k€ :

A moins de 30 jours : 4 861 k€ (98,5%)

Entre 30 et 60 jours : 68 k€ (1,5%)

A plus de 60 jours : 8 k€ (0%)

2- Evènements survenus post-clôture

Néant.

3- Evènements exceptionnels

Néant.

4- Autres risques & informations diverses

Néant.